

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

ASSEMBLÉE UNIVERSITAIRE

Procès-verbal de la 458^e séance tenue le 4 octobre 2004
à 14 heures 30, à la salle M-415 du Pavillon Roger-Gaudry
de l'Université de Montréal

PRÉSENTS : Le recteur : M. Robert Lacroix; le vice-recteur exécutif et au développement académique : M. Michel Trahan; le vice-recteur à la recherche : M. Alain Caillé; le vice-recteur à la planification et aux relations internationales : M. François Duchesneau; la vice-rectrice aux ressources humaines : Mme Gisèle Painchaud; la vice-rectrice à l'enseignement de premier cycle et à la formation continue : Mme Maryse Rinfret-Raynor; le vice-recteur aux affaires publiques et au développement : M. Guy Berthiaume; le doyen de la Faculté des études supérieures : M. Louis Maheu; les doyens : Mme Anne-Marie Boisvert, MM. Jean-Marc Boudrias, Jean-Marc Charron, Mme Irène Cinq-Mars, MM. Joseph Hubert, Claude Lamarche, Michel D. Laurier, Réjean Poirier, Jean Rouleau et Raymond S. Roy; le directeur général des bibliothèques : M. Jean-Pierre Côté; les représentants du corps professoral : M. Georges Aird, Mme Louise Allaire, M. Paul Arminjon, Mme Louise Béliveau, MM. Paolo Bellomia, Jean-Guy Bergeron, Michel Bigras-Poulin, Mmes Hélène Boisjoly, Anne Charbonneau, Christine Colin, M. André-Pierre Contandriopoulos, Mme Sophie Cuvellez, MM. Albert Devito, Guy Doucet, Mme Fabie Duhamel, M. André Ferron, Mme Louise Getty, MM. Luc Giroux, Luc Granger, Mme Francine Gratton, MM. Jacques Gresset, Mohamed Hrimech, Anatole Joffe, Mmes Marianne Kempeneers, Diane Labrèche, MM. Raymond Lalande, Serge Larochelle, Yves Lépine, Paul Lewis, Dominic Maestracci, Mme Joëlle Margot, MM. Stéphane Molotchnikoff, Benoît Moore, Jean-Guy Nadeau, Sang Nguyen, René Parenteau, Mmes Danielle Pinard, Louise Poirier, MM. Roger B. Richard, Samir Saul, Jean-Pierre Thouez, Denis Vaillancourt et Jean-Guy Vaillancourt; les représentants du personnel enseignant : Mmes Sorel Friedman, M. Najib Lairini, Mme Monique Landry, MM. Pierre Pelletier, Maxime B. Rhéaume et Mme Sabine Sèvre-Rousseau; les représentants du corps professoral des écoles affiliées : MM. Bernard Lanctôt et Yvon Bouchard; les représentants des étudiants : MM. Christian Bélair, Normand Bélisle, Pierre-Alain Benoît, Mathieu Fontaine, Olivier Sylvestre, Mmes Yenny Vega Cardenas et Claudette T. Cloutier; une représentante du personnel : Mme Sylvie Goyer; le représentant du Conseil de l'Université : M. Jean McNeil; les représentants des cadres et professionnels: MM. Richard Alix, Daniel Boucher et Mme Christine Léonard;

ABSENTS : Les doyens : Mme Céline Goulet et M. Jacques Turgeon; les directeurs des écoles affiliées : MM. Robert L. Papineau et Jean-Marie Toulouse; les représentants du corps professoral : MM. Jean Barbeau, Michel Beaudin, Jean-Guy Besner, Pierre Bourgouin, Bernard Brais, Mme Marie-Thérèse Chicha, MM. Daniel Dumouchel, Alan K. Goff, Philippe Langlais, Gilles Lavigne, Mme Fahima Nekka, M. Jesús Vázquez-Abad et Jean Wilkins; les représentants du personnel enseignant : Mmes Thérèse Botez-Marquard, Magali Deleuze, Chantal Gamache et Louise Larivière. un représentant des étudiants : M. Alexandre Carette; des représentants du personnel : M. Stéphane Lavigne et Mme Louise St-Jacques; une représentante du Conseil de l'Université : Mme Marie-France Bich.

PRÉSIDENT

M. Robert Lacroix

PRÉSIDENT DES DÉLIBÉRATIONS

M. Jean Trépanier

SECRÉTAIRE

M. Michel Lespérance

CHARGÉE DE COMITÉ

Mme Francine Arbour-Desrosiers

AU-458-1 ORDRE DU JOUR

AU-458-1

Aucune modification n'étant demandée l'ordre du jour se présente ainsi :

1. Ordre du jour
2. Allocution du recteur
3. Clôture de la séance

AU-458-2 ALLOCUTION DU RECTEUR

AU-458-2

Le recteur souligne que c'est avec émotion qu'il présente cette 7^e et dernière édition de son allocution annuelle, le mandat de la direction actuelle venant à échéance le 31 mai prochain. D'ici là, le recteur indique que la direction assumera pleinement ses responsabilités. Elle mettra en œuvre les mesures prévues pour l'année en cours conformément aux priorités d'action 2003-2006 qui ont été retenues par l'Assemblée universitaire et toutes les autres instances de l'Université. Elle veillera également à préparer l'entrée en fonction de la prochaine équipe de direction afin d'assurer une transition aussi douce que possible. Le recteur mentionne qu'il traitera de cette question plus avant dans son allocution. Auparavant, il entend partager avec les membres de l'Assemblée ses réflexions sur la situation actuelle des universités et rappeler brièvement les priorités d'action pour l'année 2004-2005.

Mise en contexte de l'année 2004-2005

Les universités ont toujours occupé une place centrale dans le monde. Mais leur rôle n'a jamais été aussi grand qu'aujourd'hui, avec l'avènement de la société du savoir. La pénétration de la connaissance dans le circuit des échanges sociaux et économiques est le phénomène majeur de notre époque : elle force toute société qui veut se démarquer, croître et prospérer, à tabler toujours davantage sur la créativité, l'innovation et la qualité de sa main-d'œuvre. Dans ce nouvel environnement, les universités représentent des agents de développement incontournables.

Deux événements publics d'importance ont marqué la dernière année universitaire et abondamment nourri la réflexion sur la place de l'enseignement postsecondaire au Québec : la Commission parlementaire sur la qualité, l'accessibilité et le financement des universités au Québec et le Forum sur l'avenir de l'enseignement collégial. On me permettra d'y revenir, car ces deux événements définissent le contexte dans lequel nos universités auront à évoluer au cours de l'année.

Parlons d'abord de la Commission. En juin dernier, elle remettait au ministre de l'Éducation la version définitive de son rapport. Sur la question du financement des universités, le document conclut en termes non équivoques. «La Commission considère que le niveau de financement actuel des universités québécoises est insuffisant et qu'il porte préjudice à l'amélioration de leur niveau d'excellence et de compétitivité. Elle est d'avis que dans un contexte mondial de plus en plus concurrentiel où la prospérité repose en grande partie sur le savoir, les universités québécoises doivent pouvoir soutenir la comparaison avec les universités canadiennes, voire avec la plupart des universités du monde. »

Ce constat s'accompagne d'une recommandation qui est, elle aussi, on ne peut plus claire : « Que le financement octroyé par le gouvernement du Québec, conjugué aux autres sources de financement disponibles, permette au système universitaire québécois de rattraper le niveau de financement des universités canadiennes selon un échéancier raisonnable. »

Pour l'Université de Montréal comme pour l'ensemble des universités québécoises, il est absolument essentiel que le gouvernement du Québec suive la recommandation de la Commission et qu'il adopte, d'ici la fin de 2004, un plan de réinvestissement, dont la mise en place devrait se faire à compter de juin 2005. Dès le

mois d'octobre, la CREPUQ proposera, sur la base de ce scénario, les paramètres et l'échéancier d'une nouvelle phase de financement des universités. On ne saurait reporter plus longtemps l'injection de nouveaux fonds dans le réseau sans compromettre durablement l'avenir de la formation et de la recherche universitaire au Québec.

Le Forum sur les cégeps a fait ressortir un certain nombre de grands enjeux liés à la formation postsecondaire au Québec. Les universités ont exprimé leur point de vue sur cette question, tout en soulignant que c'est au gouvernement du Québec, et à lui seul, qu'il revient de dicter l'orientation à donner à cet ordre d'enseignement. L'Université de Montréal reste ouverte aux propositions du ministre de l'Éducation et est tout à fait prête à travailler avec les cégeps à tout projet ou transformation qui accroîtrait la qualité et l'efficacité de l'enseignement postsecondaire.

L'évolution du financement de la recherche universitaire est pour le moins incertaine. Du côté fédéral, les dernières élections ont amené de nouveaux acteurs dans les différents ministères et les orientations quant à la recherche universitaire restent à préciser. Il demeure que le financement de la santé et des grandes villes figure en tête des priorités de nos gouvernements. L'Université de Montréal devra, en concertation avec ses partenaires de l'Association des universités et collèges du Canada et du Groupe des dix, intervenir dans les divers milieux pour influencer sur le prochain discours du Trône et, surtout, sur le prochain budget fédéral. Il y a des enjeux majeurs qui se posent autant dans le financement des grands conseils subventionnaires que dans celui de la FCI et des coûts indirects de la recherche. Si l'enveloppe des crédits devait fondre et le financement de la recherche tourner au ralenti au cours de la prochaine année, la rentabilité des investissements considérables consentis depuis six ans pourrait sérieusement s'éroder.

Du côté du gouvernement du Québec, l'incertitude n'est pas moins grande quant à l'avenir du financement de la recherche universitaire. J'ai expliqué, dans une allocution à la Chambre de commerce du Montréal métropolitain le 18 mai dernier, pourquoi le Québec devait impérativement faire de la transmission, du développement et de la valorisation du savoir son grand projet de société du XXI^e siècle. J'ajouterais qu'un tel projet de société passe obligatoirement par le développement d'une recherche de haut niveau. Il nous faudra, dans les mois qui viennent, convaincre nos partenaires et le gouvernement du Québec d'embrasser cette vision et de placer sans plus tarder l'aide à la recherche en tête de leurs priorités budgétaires.

Enfin, c'est au cours de la présente année que le sort du CHUM 2010 sera définitivement scellé. Toutes les actions de l'Université de Montréal dans ce dossier ne visent qu'à procurer au Québec un centre hospitalier qui rivalise avec ce qui se fait de mieux en Amérique du Nord, et ce, sur tous les plans : prestation de soins spécialisés, formation scientifique et professionnelle, recherche biomédicale. L'Université de Montréal doit être au centre des décisions concernant le CHUM 2010, car le CHUM est une composante essentielle de la mission historique de l'Université en matière de formation et de recherche biomédicale au Québec.

L'année universitaire 2004-2005

Les priorités d'action 2003-2006 acceptées par les instances de l'Université définissent les projets qui seront réalisés au cours de l'année universitaire 2004-2005.

Les études et les étudiants

Dans le volet « programmes d'études de premier cycle », les efforts seront concentrés sur la mise sur pied de baccalauréats avec cheminement « honor », d'un doctorat de 1^{er} cycle en pharmacie et du DEC-Bac en sciences infirmières. Nous devons aussi suivre de près les modalités d'implantation du pôle de formation médicale en Mauricie et le développement du campus de Lachenaie.

Aux études supérieures, nous continuerons de favoriser le développement de formations de qualité qui répondent aux défis sociaux et scientifiques de notre temps. De nouveaux programmes seront créés, notamment dans les domaines des nanosciences,

de la complexité biologique et du développement durable. C'est dans ce contexte que nous mettrons en place un mécanisme de dotation de ressources professorales pour les programmes interdisciplinaires. De plus, nous dresserons un bilan des activités de formation continue aux études supérieures et mettrons en œuvre un plan d'action pour assurer le développement futur de cette filière. Enfin, nous renforcerons toutes les mesures propres à accroître la persévérance et la diplomation et à réduire l'attrition et la durée des études. Sur ce plan, et malgré l'important redressement amorcé au cours des dernières années, le financement des étudiants inscrits aux études supérieures reste insuffisant et devra faire l'objet d'une attention soutenue. L'Université en fait sa priorité.

La qualité de l'enseignement reste au centre de nos préoccupations. Au cours de la prochaine année, nous assurerons la pérennité du Centre de communication écrite (CCE) et du Centre d'études et de formation en enseignement supérieur (CEFES), ainsi que le renforcement de liens fonctionnels entre le CEFES et la Maison des technologies et de l'apprentissage. Nous poursuivrons la révision des ententes institutionnelles pour les programmes de formation professionnelle incluant stages, internats et résidences. Enfin, l'évaluation continue des enseignements et des programmes fournira aux professeurs et chargés de cours des informations précieuses pour l'amélioration de leur prestation d'enseignement.

Afin d'améliorer la qualité de la vie étudiante sur le campus, nous amorcerons la réalisation du plan d'action du projet « Relance des Services aux étudiants ». Cette relance se traduira par une série d'initiatives, dont une réorganisation complète des SAE orientée vers l'intégration des services et une intensification des liens avec les facultés, la création d'un centre de carrière et la restructuration du centre de santé en concertation avec les facultés du secteur de la santé. À cela s'ajoutera la mise en place d'un programme de soutien aux étudiants anglophones destiné à faciliter leur intégration à la vie universitaire. Ce programme sera réalisé de concert avec le vice-rectorat aux affaires publiques et au développement.

La recherche

En matière de recherche, nous nous sommes fixé quatre grands objectifs pour l'année 2004-2005, soit :

- 1- consolider les nombreux regroupements stratégiques de recherche dont nous avons le leadership, et cela, dans tous les secteurs disciplinaires;
- 2- suivre de près l'évolution des centres de recherche (CREUM, CÉRIUM, IRIC, etc.) récemment créés par l'Université;
- 3- parachever, grâce à l'enveloppe de quelque 150 millions de dollars que nous avons obtenus avec succès au dernier concours FCI, l'implantation des infrastructures de recherche à l'Institut de recherche en immunovirologie et oncologie (IRIC), à Technopole Montréal, au CHUM et à la Faculté de médecine vétérinaire;
- 4- trouver des titulaires pour les 43 chaires de recherche du Canada qu'il nous reste à pourvoir – 14 dans le secteur des lettres et des sciences humaines et sociales, 9 dans le secteur des sciences naturelles et mathématiques et 20 dans le secteur des sciences biomédicales et de la santé.

De plus, conformément aux règles du Programme des chaires du Canada, nous procéderons, le cas échéant, à la reconduction d'un certain nombre de chaires de recherche du Canada de niveau 2 en tenant compte du plan stratégique de recherche de l'Université.

La planification et l'international

Au chapitre de la planification, nous profiterons de cette année universitaire pour conclure les ententes de planification avec les facultés dans le cadre des priorités d'action 2003-2006. Nous compléterons également le cycle d'évaluation des unités d'enseignement et de recherche et en dresserons le bilan. Enfin, nous développerons un processus formel d'évaluation des services et, dans la foulée, procéderons à un bilan de performance de deux services, soit les bibliothèques et la Direction générale des technologies de l'information et de la communication (DGTIC).

À l'international, la présente année sera pour nous l'occasion de consolider certains partenariats prioritaires et de conclure les ententes de cotutelle avec les universités hors de France. À l'échelle continentale, nous chercherons à renforcer et à élargir nos relations avec les universités américaines.

Affaires publiques et développement

Cette dernière stratégie sera menée avec la complicité du vice-rectorat aux affaires publiques et au développement, qui travaille en ce moment à accroître la visibilité de l'Université de Montréal au sud de la frontière, ainsi que dans les autres provinces canadiennes. Parmi les actions entreprises dernièrement, soulignons la création d'un bulletin hebdomadaire à l'intention des médias de langue anglaise, les rencontres du recteur avec des décideurs des autres provinces et des tournées de recrutement en Ontario, au Nouveau-Brunswick et dans le nord-est américain. Par ailleurs, la traduction en anglais du site www.umontreal.ca va bon train et commence à s'étendre au-delà des seules pages d'accueil.

Sur le plan de la notoriété, l'Université récolte les fruits des efforts qu'elle a consentis au cours des dernières années pour se faire connaître à l'extérieur de ses murs. Il lui reste à accroître la visibilité de son profil institutionnel et nous adopterons une série de mesures à cette fin, parmi lesquelles des rencontres de coordination entre la Direction des communications et du recrutement et les responsables des communications au sein des facultés et des services.

En ce qui a trait aux activités de développement, nous devons faire en sorte que l'après-campagne connaisse un succès tout aussi phénoménal que notre campagne de souscription *Un monde de projets*, qui a pris fin officiellement l'an dernier. Pour y parvenir, il nous faudra : 1) intensifier nos relations avec les diplômés et les donateurs, 2) élaborer des projets porteurs susceptibles d'intéresser de nouveaux donateurs, 3) développer notre programme de dons planifiés. Ce sont, selon moi, les trois clefs de notre développement.

Les ressources humaines

Tout en poursuivant la mise en œuvre de son plan d'action 2002-2006, le vice-rectorat aux ressources humaines entreprendra de façon prioritaire les actions suivantes.

Le renouvellement du corps professoral va se poursuivre cette année dans le respect des ententes de planification et en tenant compte des mesures d'ajustement aux disponibilités financières de l'Université. Aux quelque 450 professeurs et professeures qui ont été engagés depuis le 1er juin 1998, s'ajouteront d'ici l'an prochain de 80 à 100 professeurs, ce qui devrait nous permettre de pourvoir les postes laissés vacants par les départs (retraite ou autres motifs) et d'amorcer un modeste rattrapage après une année d'embauche au ralenti. Il s'agit d'un effort de recrutement extrêmement important, pour lequel les facultés pourront compter sur le soutien du vice-rectorat aux ressources humaines.

Cinq autres dossiers retiendront cette année l'attention du vice-rectorat aux ressources humaines :

- 1- Le rodage du Bureau du personnel enseignant. Ce nouveau service a été conçu afin d'assurer une meilleure cohérence entre la planification des ressources en personnel enseignant, les activités de formation et de recherche et les encadrements requis aux fins du recrutement et de la rétention d'un personnel enseignant de très haut niveau.
- 2- L'élaboration d'une politique d'intégration pédagogique des chargés de cours. Six ans après la signature de la convention collective des chargés de cours, qui comportait des clauses en matière d'intégration pédagogique, il est maintenant opportun de traiter cette question dans un contexte plus large que celui des relations de travail en raison de la contribution très importante des chargés de cours à l'enseignement.

3- Le programme d'équité salariale. À la suite de la décision de la Cour supérieure du Québec sur l'invalidité constitutionnelle du chapitre IX de la Loi sur l'équité salariale, et à l'instar des autres universités touchées par la décision, nous mettrons sur pied un programme d'équité salariale pour le personnel de soutien conformément au régime général de la Loi sur l'équité salariale.

4- La modernisation de la rémunération des cadres et des professionnels. En cours de réalisation, ce projet fait appel à la contribution de très nombreux intervenants au sein des facultés et des services.

5- La planification de la main-d'œuvre et de la relève, qui est en cours de réalisation dans les unités.

Administration et développement académique

Le vice-rectorat exécutif exercera une gestion qui permette de préserver l'équilibre budgétaire en 2004-2005 et 2005-2006. Il faut se rappeler que le budget 2005-2006 sera préparé par la présente équipe. Par ailleurs, on s'assurera de parachever les grands projets immobiliers en cours dans les temps et les budgets prévus.

Compte tenu du caractère particulier d'une dernière année de mandat, le vice-recteur exécutif devra assurer un fonctionnement efficace du comité de coordination académique du rectorat et superviser l'ensemble des opérations en préparation de l'arrivée de la prochaine équipe de direction. De plus, en concertation avec le vice-recteur à la planification et aux relations internationales, il coordonnera le processus d'élaboration du plan de développement du campus.

L'arrivée d'une nouvelle équipe de direction

Nous allons tout faire pour permettre à l'équipe de direction qui entrera en fonction le 1er juin 2005 d'entreprendre son premier mandat dans les meilleures conditions possible.

Nous verrons d'abord à laisser à cette nouvelle direction une situation budgétaire saine et une certaine marge de manœuvre financière, ce qui lui permettra d'amorcer sans délai la réalisation de ses projets prioritaires.

Par ailleurs, j'ai demandé à chacun des vice-recteurs et au doyen des études supérieures de préparer, à l'intention de la nouvelle équipe, un document de transition qui contiendra un bref bilan des réalisations des sept dernières années, une description des actions structurantes menées par la présente équipe avec l'accord et l'appui des instances de l'Université, le détail des ententes institutionnelles qui engagent l'Université au-delà de l'année 2004-2005, et toute autre considération qu'ils jugeront pertinente de transmettre à la prochaine direction.

Enfin, dès que le nouveau recteur ou la nouvelle rectrice sera nommé, nous lancerons l'opération de transition pour lui assurer une entrée en fonction harmonieuse, le 1er juin 2005.

Conclusion

Les fins de mandat sont toujours un peu particulières. Mais elles ne nous dispensent pas de terminer ce que nous avons commencé. Et les projets qui entrent dans leur phase finale sont nombreux. Mon équipe et moi-même nous engageons à faire de cette dernière année une grande année de réalisation pour l'Université de Montréal, tout en gardant le cap sur les objectifs définis dans nos priorités d'action 2003-2006 avec l'accord des instances de l'Université. Notre établissement ne peut se payer le luxe de faire du surplace pendant que les grandes universités canadiennes redoublent leurs efforts de développement et croissent à un rythme effréné.

Comme par le passé, le soutien de l'ensemble de la communauté universitaire nous sera essentiel et « je compte sur vous » conclut le recteur.

Le président des délibérations invite l'Assemblée à poser des questions.

M. René Parenteau souligne que le recteur a parlé du développement de nouveaux programmes; il demande si on entend mettre sur pied des programmes autour du thème du développement durable.

M. Louis Maheu indique qu'un groupe de travail s'est vu confier le mandat de faire le point sur la question de l'environnement pour donner à nos acquis un aspect innovateur, soit celui du développement durable. En réponse à une question de M. Jean McNeil, il croit que la Faculté de l'aménagement est associée aux travaux de ce groupe qui a mandat de faire le point sur la formation, dans ce domaine, aux cycles supérieurs.

Mme Joëlle Margot s'enquiert des scénarios d'investissement mis de l'avant par la CREPUQ.

Le recteur indique que, par déférence, il ne peut, pour l'instant, répondre à la question puisque le plan de la CREPUQ sera envoyé au ministre demain. Les informations entourant ce plan seront disponibles mercredi.

En réponse à une question de M. Samir Saul portant sur les chaires de recherche, le recteur souligne que si une chaire n'est pas comblée, l'Université et son titulaire ne reçoivent pas les argents prévus, soit 200 000 \$ pour les chaires seniors et 100 000 \$ pour les chaires juniors. M. André Caillé ajoute qu'aucune candidature soumise par l'Université, pour l'obtention de ces chaires, n'a été refusée jusqu'ici. Deux ou trois chaires devront être comblées dans l'année et l'Université a trois ans pour pourvoir les dernières qui lui ont été accordées.

Aucune autre question n'étant soulevée, l'Assemblée met fin à ses travaux.

AU-458-3 CLÔTURE DE LA SÉANCE

AU-458-3

La séance est levée à 15 heures 20.

Adopté le 1er novembre 2004, délibération AU-460-2.2

Le président,

Le secrétaire,

Robert Lacroix

Michel Lespérance